



suspension du permis pour 4 mois

Par **jcdijon**, le **25/03/2019** à **12:39**

bonjour, je suis actuellement en suspension de permis de conduire durant 4 mois,

est il possible de faire appel au procureur de la republique de mulhouse afin qu'il m autorise a conduire, uniquement pour le travail (chauffeur de taxi)

et dans ce cas que faut il faire

cordialement

jc dijon

Par **janus2fr**, le **25/03/2019** à **13:54**

Bonjour,

Ce n'est pas du recours du procureur de la république.

Le "permis blanc" ne peut être accordé que par le juge qui prononce la sanction de suspension.

De plus, certaines infractions ne permettent pas le "permis blanc".